



LES DOSSIERS DE L'ATES

Le tourisme équitable et solidaire,
impact et compensation carbone

Tourisme et impact carbone : constats et perspectives ?

Janvier 2019



Tourisme et impact carbone : constat et perspectives ?

Face à la crise environnementale actuelle, il est légitime de s'interroger sur le rôle que jouent les acteurs du tourisme dans la lutte contre le réchauffement climatique. Qu'ils soient voyageurs, créateurs de voyages, influenceurs, universitaires, consultants ou institutionnels, tous sont porteurs d'une responsabilité à l'égard du réchauffement climatique. A l'heure où ce dernier est au cœur des enjeux et défis à relever parce qu'« [il est encore temps](#) », quel rôle peut et doit jouer le secteur du tourisme équitable et solidaire pour diminuer son impact sur le climat ?



Tourisme et environnement : un secteur à fort impact carbone

Le tourisme international ne cesse de croître depuis plusieurs années. En 2017, l'Organisation mondiale du tourisme enregistrait la plus grande hausse depuis 2010 avec une augmentation de 7% au lieu des 4 à 5% attendus. S'il s'agit d'une bonne nouvelle sur le plan économique, qu'en est-il du plan environnemental ? En effet, nous savons que le secteur du tourisme, que ce soit son activité sur les territoires ou ses modes de transports, en particulier l'avion, ne sont pas sans conséquence et ont un fort impact environnemental qui contribue au réchauffement climatique.

Une étude menée par une équipe de chercheurs australiens, chinois et indonésiens, publiée le 7 mai 2018 dans la revue *Nature Climate Change*, démontre - via une nouvelle méthode de calcul prenant en compte l'intégralité de la chaîne de production du secteur (qui va donc au-delà des transports) - que l'empreinte carbone du tourisme mondial serait responsable d'environ 8% du total des émissions de gaz à effet de serre, soit un pourcentage 3 fois supérieur à celui qu'on estimait jusqu'alors.

L'avion, transport incontournable du tourisme, en particulier pour les longs trajets, est aussi le moyen de transport le plus polluant au monde. Pour remettre en perspective l'impact d'un trajet en avion face à d'autres modes de transport comme le train, voici quelques chiffres révélateurs : sur un trajet Paris-Bordeaux, le train s'avère 12 fois moins polluant que la voiture et 20 fois moins polluant que l'avion. Un voyage en avion sur le trajet Paris-Marseille émet dix fois plus de CO₂ qu'un voyage en TGV. Globalement, on estime que le transport aérien émet 14 à 40 fois plus de CO₂ que le train par km parcouru et personne transportée (selon le rapport du Réseau Action Climat).

Or, depuis quelques années, nous assistons à une explosion du trafic aérien. Pour comprendre l'ampleur du phénomène, d'après le GIEC, le transport aérien représente aujourd'hui 2 à 3% des émissions de CO₂ d'origine humaine. Parallèlement l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) estimait en 2016 qu'une multiplication par deux du nombre de passagers interviendrait d'ici à 2035 (passant de 3,8 milliards par an en 2016 à 7,2 milliards par an en 2035). Selon l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) : si aucune mesure n'est prise, les émissions du transport aérien devraient tripler d'ici 2050, voire être multipliées par 4 à 6 par rapport à leur niveau de 2010.

Cette explosion s'explique par divers facteurs tels que la démocratisation de l'accès au voyage avec des prix souvent moins élevés que des transports dit plus « doux » comme le train. En effet, le secteur de l'aviation, alors qu'il est le mode de transport le plus polluant, bénéficie d'aides publiques directes et indirectes et notamment d'une exception fiscale sur le kérosène, une exemption de la taxe carbone, un taux de TVA réduit, et du financement public des aéroports.



Ce que l'on observe, c'est que ce sont surtout les vols courts qui ont fortement augmenté avec le développement du « low-cost » et qui ont donc aujourd'hui l'impact le plus négatif sur le climat par kilomètre parcouru. Si aujourd'hui il n'existe pas de solutions alternatives à l'avion pour les vols de longues distances (le transport maritime étant long et également très polluant), ce n'est pas le cas pour les courts trajets.

Cette tendance est contradictoire avec l'objectif de l'Accord de Paris pour le climat (COP21) de maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°C voir 1,5°C. Toutefois, en regardant de plus près, on s'aperçoit que l'Accord de Paris n'étant pas contraignant, il n'existe aujourd'hui, aucune véritable mesure de limitation de ces émissions dans le secteur du tourisme.

Mais comme il l'a déjà été évoqué, les déplacements ne sont pas les seuls responsables du fort impact carbone lié à l'activité touristique. En effet, l'étude parue en 2018 montre bien, dans sa nouvelle méthode de calcul, l'importance de tenir compte de l'ensemble de la chaîne de production. C'est à l'ensemble des activités des touristes, notamment les achats sur leur lieu de vacances, la nourriture, l'hébergement (et donc tenir compte des constructions réalisées spécialement pour les touristes), les souvenirs, les transports sur place et plus globalement toute la chaîne d'approvisionnement qui permet ces activités. C'est donc bien l'activité touristique dans son ensemble qui est concernée ainsi que tous les acteurs qui y sont associés.



Les acteurs du tourisme : quel positionnement face à l'urgence climatique ?

Face à ce constat alarmant et à l'urgence climatique, des acteurs du tourisme se posent déjà la question de leur positionnement. Certains influenceurs de voyages, comme les blogueurs, interrogent leur rôle et leur responsabilité dans l'augmentation du nombre de voyageurs. D'autres acteurs du tourisme, des voyagistes, œuvrent pour un tourisme plus responsable et durable en tenant compte de paramètres environnementaux et sociaux afin de réduire l'impact du tourisme sur les territoires et les sociétés. Des voyageurs changent également leurs pratiques de voyages et privilégient des attitudes plus respectueuses de l'environnement et des populations. On voit notamment l'augmentation du « slow travel ». Ces comportements individualisés témoignent donc d'une prise de conscience de certains acteurs du tourisme. Ces acteurs ne représentent toutefois pas la majorité des comportements que l'on observe et le tourisme de masse prédateur reste la norme.

Afin de réduire l'impact carbone, certaines organisations ont mis en place ce qu'on appelle la « compensation carbone ». Il s'agit de calculer l'impact carbone du trajet réalisé par avion, de le transcrire en montant équivalent carbone et de le compenser en finançant des programmes de solidarité climatique comme ceux concernant la reforestation. Ainsi le CO₂ émis lors du voyage aérien est compensé par le CO₂ absorbé par les arbres qui auront été plantés. L'objectif de cette compensation est d'atteindre la neutralité carbone. Dans le tourisme, cette compensation carbone est le plus souvent proposé sur une base volontaire.

Si on passe sur le fait que le calcul de l'impact carbone ne tient, en général, compte que du trajet aérien et que le coût estimé de la tonne Co2 varie sensiblement d'un organisme à l'autre, la compensation carbone rencontre de nombreuses autres limites et critiques. En effet, la compensation carbone étant basée sur le fait de verser une somme supplémentaire (investie ensuite dans des projets de réduction carbone), soulève la question de « l'argent est-il gage d'un droit à polluer ? ». Cela souligne également le manque d'équité d'une telle démarche. Cet argument revient également sur la question de la taxation du kérosène puisque les revenus les plus modestes seront davantage impactés.

La question d'une taxe juste en fonction des revenus est alors soulevée faisant écho au principe de « responsabilité partagée mais différenciée » (reconnue par les Nations Unies dans les négociations sur le climat, bien qu'allant au-delà des transports aériens).

Certains avancent par ailleurs la difficulté à prouver l'efficacité réelle des projets de réduction carbone. D'autres pointent du doigt le fait qu'on est alors dans une logique de « compensation » avant d'avoir été dans une logique de « réduction », or tout l'enjeu du réchauffement climatique et bien de réduire les émissions de gaz à effet de serre, avant de chercher à les compenser. C'est ce qui vaut l'argument que la compensation revient à se donner une bonne conscience, car compenser son impact carbone ne remet pas en cause l'activité génératrice des gaz à effet de serre.

Néanmoins, en dehors de la compensation carbone il n'existe à ce jour aucune autre alternative mise en place. Les compagnies aériennes refusent logiquement la taxation du kérosène et la diminution du nombre de vols quotidiens, la tendance est même inverse.

Il semble alors que tout reste à construire et à inventer pour des changements radicaux et un impact significatif en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. On voit donc bien en quoi la question du réchauffement climatique dans le tourisme est un sujet épineux voir tabou pour nombre d'acteurs.

En attendant que des politiques ambitieuses voire contraignantes soient mises en place, il appartient à chacun de s'interroger sur ses pratiques de voyages que ce soit chez les professionnels ou chez les voyageurs. Pour les professionnels, il s'agit de repenser les voyages en intégrant le critère environnemental dans la construction de ses séjours. Pour les voyageurs, agir peut se concrétiser par :

- Une information renforcée sur l'impact carbone du voyage par l'utilisation d'outils de mesure, afin de prendre conscience de l'impact de son voyage sur l'environnement,
- Une limitation de son impact carbone en privilégiant des transports plus doux que l'avion quand cela est possible,
- Une réduction du nombre de déplacements professionnels par l'organisation de réunions à distance,
- L'augmentation de la durée de son séjour quand on voyage loin.

Enfin, la compensation de son empreinte carbone par le financement de programmes en faveur du climat qui font sens comme par exemple la reforestation d'espèces endémiques à forte capacité d'absorption de CO2 qui respectent l'écosystème et les populations locales.

S'il est évident que toute la responsabilité du réchauffement climatique ne peut ni ne doit pas revenir aux voyageurs - les grandes entreprises et industries polluantes ont un grand rôle à jouer dans ce combat - il est néanmoins possible de réduire son empreinte carbone au-delà de la question du transport en avion. En effet, chacun peut être acteur de la lutte contre le réchauffement climatique en adoptant une attitude responsable lors de ses voyages comme il le fait en agissant concrètement dans son quotidien (tri des déchets, consommation de produits frais bio, locaux et de saison, recours aux énergies vertes et lutte contre le gaspillage énergétique l'utilisation de transports doux, etc.)



Et l'ATES dans tout ça ? : entre réflexion et prise de position



Au sein de l'ATES, nous avons conscience des limites de notre secteur dans son action pour lutter contre le réchauffement climatique. Toutefois, bien qu'elles restent des solutions imparfaites, nous avons intégré des critères à cet égard dans notre label.

L'ATES a mis en place une dizaine de critères relatifs à l'environnement

- Nous privilégions des voyages plus longs afin de diminuer l'impact du trajet aérien,
- Nous limitons également le nombre de voyageurs à 12 personnes afin de limiter l'impact environnemental sur les territoires et favoriser la rencontre,
- Nous encourageons nos membres et leur partenaires locaux à favoriser les ressources locales dans les activités touristiques (agriculture, artisanat, services),
- Nous valorisons l'utilisation de moyens de transports doux sur place lorsqu'ils existent,
- Nous encourageons l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement en matière d'aménagement touristique (dans la construction de nouveaux hébergements par exemple),
- Nos membres et leurs partenaires sensibilisent les voyageurs à l'environnement et aux spécificités locales avant et pendant le voyage,
- Nos membres et leurs partenaires sensibilisent et incitent les voyageurs à adopter des comportements éco-responsables pendant leur séjour (limitation des déchets, gestion responsable de l'eau, utilisation de produits d'hygiène respectueux de l'environnement, préférence pour des achats responsables, ...)
- La compensation carbone est expliquée et proposée aux voyageurs,
- L'ensemble de nos membres consacrent au minimum 3% du prix total du séjour au financement de projets de développement. Ce fonds de développement est régulièrement consacré à des projets environnementaux (reforestation, programme d'agroforesterie, fours solaires, etc.)

Par ailleurs, L'ATES est actuellement engagée dans deux réflexions de taille :

1. La valorisation des pratiques de voyages équitables, solidaires et durables en France, pour proposer une offre de voyages et de loisirs ne nécessitant pas de déplacement aérien
2. La création d'un groupe de réflexion multi-acteurs sur l'amélioration des pratiques du tourisme équitable et solidaire dans lequel la question de l'environnement et du réchauffement climatiques articulées au tourisme sera l'une des premières à être abordée.

Pour approfondir le sujet :

- [Campagne « Il est encore temps » d'agir pour le climat](#), 2018,
- Réseau Action Climat France, [« Les aides au transport aérien dommageables au climat et injustes ! »](#), 2017,
- Limousin Lorelei, [« Le transport aérien est un ennemi subventionné du climat »](#), Reporterre, 22 juin 2017,
- Massemin Émilie, [« L'aviation face au mur du réchauffement climatique »](#), Reporterre, 28 septembre 2016,
- Gressin Adeline, [« Comment compenser carbone mes voyages ? Bilan 2018, constat, solutions et mes engagements »](#), Blog Voyages Etc., novembre 2018,
- Olivia alias La fille de l'Encre, [« L'impact des blogueurs voyage sur le tourisme »](#), Blog La fille de l'Encre, 2018,
- Clément Fournier, [« Comment les Activités Humaines contribuent au Réchauffement Climatique ? »](#), 10 septembre 2015,
- Association NégaWatt, [« Scénario négaWatt 2017-2050, dossier de synthèse »](#), janvier 2017,
- Arunima Malik et Ya-Yen Sun, [« Le bilan carbone du tourisme est bien plus mauvais qu'on ne l'imaginait »](#), Slate, 16 juillet 2018,
- Les amis de la Terre, [« La compensation carbone pour les nuls »](#), 22 octobre 2014,
- Association du Tourisme équitable et solidaire, [rubrique « Label : Garantie du tourisme équitable et solidaire »](#).

A propos de l'ATES :

Créée en 2006, l'ATES regroupe des voyageurs, des opérateurs relais et des membres associés, tous engagés pour faire du voyage un levier de développement et de solidarité internationale.

Porte-parole des principes et valeurs du tourisme équitable et solidaire auprès des institutions, des partenaires, nationaux et internationaux et du public, l'ATES promeut et met en œuvre le label « Garantie tourisme équitable et solidaire ».

Cette reconnaissance, construite à partir d'observations de terrain atteste que les opérateurs labélisés respectent les engagements de la charte du tourisme équitable et solidaire. Basé sur des critères stricts et mesurables, il est mis en œuvre par une procédure d'évaluation équitable et partagée.

L'ATES valorise l'offre de voyages équitables et solidaires labellisés au moyen d'outils et d'actions de sensibilisation et anime le réseau des opérateurs par l'organisation d'évènements, de formations et de rencontres.

CONTACT

equipe@tourismesolidaire.org

www.tourismesolidaire.org

<https://www.facebook.com/voyagesATES>

<https://twitter.com/VoyagesATES>

